

Le Scrutin - Février 2007

Bienvenue au numéro de février du Scrutin!

Contenu:

- [Message du président](#)
- [La phase de délibérations est en cours!](#)
- [Dernière chance pour fournir vos observations écrites!](#)
- [L'urne avec le professeur Rose](#)
- [Quoi de neuf sur notre site](#)
- [Pour nous joindre](#)

Message du président

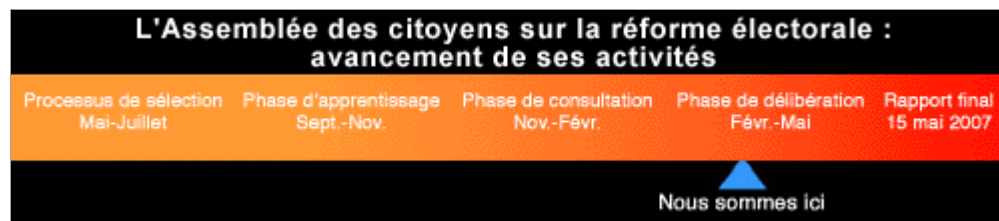


La première réunion de délibération est déjà derrière nous et il est clair que l'Assemblée a beaucoup de choses à discuter avant de présenter sa recommandation au gouvernement. Les membres de l'Assemblée ont participé à des séances de consultation publique en novembre, en décembre et en janvier, et nous examinons également les observations écrites que nous avons reçues. Il s'agit d'une bonne préparation en vue de la tâche qui nous attend.

Afin d'aider les membres de l'Assemblée dans cette démarche, nous avons rédigé trois rapports sommaires sur les séances de consultation publique, les observations écrites et les réunions communautaires spéciales. Ces rapports seront affichés en ligne bientôt. Vous pourrez ainsi savoir ce que les Ontariens ont eu à dire au sujet des systèmes électoraux et du processus général de l'Assemblée.

Compte tenu des commentaires du public et des connaissances que nous avons acquises durant la phase d'apprentissage, je suis convaincu que les membres de l'Assemblée sont bien outillés pour délibérer et présenter une recommandation au sujet du système électoral de l'Ontario. Cette recommandation n'a pas encore été formulée, et j'espère que vous continuerez à suivre les travaux de l'Assemblée jusqu'à la publication de son rapport, le 15 mai 2007.

George Thomson



La phase de délibération est en cours!

Les membres de l'Assemblée ont participé à la première des six réunions de fin de semaine qui feront partie de la phase de délibération. La documentation de chaque fin de semaine sera affichée dans la [Salle des délibérations](#) le plus rapidement possible après chaque réunion. Un [programme détaillé](#) est disponible sur notre site. Revenez le consulter souvent pour obtenir des mises à jour.

17-18 février 2007	Contexte, priorités et sélection des systèmes à concevoir
3-4 mars 2007	Concevoir des systèmes de rechange – Partie 1

17–18 mars 2007	Concevoir des systèmes de rechange – Partie 2
31 mars – 1 ^{er} avril 2007	Évaluation des modèles
14–15 avril 2007	Décisions finales
28–29 avril 2007	Conclusion

Les réunions de l'Assemblée ont lieu à [Osgoode Hall, à l'Université York \(campus de Keele\)](#) à Toronto. Veuillez noter que la réunion de la cinquième fin de semaine se tiendra au 900, rue Bay, à Toronto. Toutes les réunions sont ouvertes au public.

N'oubliez pas de visiter le [micro-site de l'Assemblée des citoyens de TVO](#), où vous trouverez des vidéos des réunions de l'Assemblée, des rapports sur les réunions de consultation publique, des profils de membres, et plus encore.

Dernière chance pour fournir vos observations écrites!

La date limite de présentation des observations écrites à l'Assemblée était le 31 janvier, mais nous continuerons à accepter les commentaires [en ligne](#) et par [la poste ou télécopieur](#) jusqu'au 28 février 2007. Les commentaires reçus après la date limite du 31 janvier seront résumés et affichés sur le [site Web](#) de l'Assemblée, mais ne seront pas pris en compte dans le rapport sur les thèmes de la consultation qui a été rédigé par le Secrétariat.

L'Assemblée a déjà reçu environ 1 000 observations écrites. Ces observations – ainsi que les commentaires présentés lors des séances de consultation – vont alimenter les discussions des membres afin d'élaborer une recommandation sur l'avenir du système électoral de l'Ontario. Ne manquez pas l'occasion de faire entendre votre voix dans le cadre de cette démarche historique!

L'urne avec le professeur Rose



Les systèmes électoraux permettent l'expression de certains choix. Les concepteurs des systèmes électoraux doivent se poser deux questions : Combien de choix devraient être offerts aux votants? Quelles sont les options si un votant ne veut choisir aucun des candidats sur le bulletin de vote? Cette question méconnue est associée au principe démocratique de choix des votants. Certaines dispositions permettent aux votants d'indiquer que les choix ne répondent pas à leurs besoins. En effet, certains bulletins de vote offrent l'option « aucun de ces choix » ou « aucun de ces candidats », tandis que d'autres bulletins ne prévoient rien à cet

effet .

En Ontario, par exemple, un votant peut refuser son bulletin; 2631 citoyens se sont prévalus de cette option lors des élections de 2003. L'option « aucun de ces choix » est offerte explicitement à quelques endroits dans le monde seulement. En Catalogne (Espagne), les votants peuvent laisser leur bulletin vierge pour indiquer qu'ils ne choisissent aucun des candidats. Une disposition semblable existait dans l'ancienne Union soviétique. Cette option n'est toutefois pas offerte lors des élections nationales au Canada. Les bulletins sont rejetés s'ils ont été refusés par le votant, s'ils sont vierges ou si le choix n'est pas indiqué correctement. À l'instar de tous les autres éléments des systèmes électoraux, la présence ou l'absence de certaines caractéristiques nous donne un aperçu des valeurs des personnes qui ont élaboré le système.

Quoi de neuf sur notre site

Chaque semaine, le site de l'Assemblée des citoyens contient quelque chose de nouveau. Les dernières nouveautés :

- [La Salle des délibérations](#) (Suivez le processus décisionnel de l'Assemblée!)

- [L'Assemblée en action](#) (De nouvelles photos sont en ligne!)

Pour nous joindre

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet du Ballot, veuillez écrire à :
lescrutin@citizensassembly.gov.on.ca

© 2006/2007 L'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale